

## Objectifs Opérationnels

- ✓ Intervenir sur les composants critiques de l'infrastructure ferroviaire ayant un impact sur la sécurité des circulations
- ✓ Utiliser les instructions et consignes nécessaires à l'exécution des travaux; le cas échéant, veiller à ce que les tâches soient exécutées selon les règles de l'art et aux normes en vigueur.
- ✓ Si nécessaire, se coordonner avec d'autres opérateurs de sécurité pour lesquels il effectue des prestations de services ou qui assurent pour son compte des prestations de services
- ✓ Donner l'assurance à la fin de l'intervention que le fonctionnement et les caractéristiques des installations sur lesquelles l'intervention a été réalisée sont rétablis ou définir les restrictions de circulation nécessaires.
- ✓ Appliquer les procédures en cas d'accident, d'incident ou de situation présentant un risque grave ou imminent.
- ✓ Appliquer les mesures de sécurité nécessaires afin de rétablir la situation normale.

## Pré-requis

Personnes devant répondre aux conditions d'aptitudes physiques et professionnelles énoncées à l'article à 16, de l'arrêté du 07/05/2015.

Avoir suivi et validé la formation TES M

## Public

Chaque opérateur affecté à la TES D dans le domaine VOIE

Participants : 6 mini / 8 maxi

## Durée

385 heures soit 55 jours

## Lieu

Centre de formation SFERIS (Autun)

## Méthodes d'apprentissage

Exposé, questions/ réponse et mise en situation.  
43 % de pratique

## Evaluations

Le module 1 est un module de base incontournable pour suivre les modules suivant et fait l'objet d'une évaluation propre. A la suite de ce premier module, chaque module peut faire l'objet d'une évaluation théorique ou pratique

## Attestation / Habilitation

Habilitation à la Tâche Essentielle de Sécurité D Voie

**Cette formation ne peut à elle seule mener à une habilitation**

## Contact :

Pour toute question relative aux conditions d'accès et tarifaire, nous contacter à l'adresse suivante :

[sferis.formation@sferis.fr](mailto:sferis.formation@sferis.fr)

## Contenu de la formation :

### **Module 1 : Préparation HMT - Voie / 105h**

Cerner les grands principes d'organisation de la maintenance de la voie. Identifier les différentes opérations de maintenance à réaliser sur les composantes de la voie courante.

Comprendre le rôle et l'utilisation des différents documents inhérents à la mission de mainteneur de la voie.

Cerner le rôle de chacun des acteurs du chantier et leur périmètre de compétence.

### **Module 2 : Maintenance des rails / 70h**

Réaliser la surveillance et la maintenance du rail.

### **Module 3 : Maintenance de la géométrie /70h**

Réaliser la surveillance et la maintenance de la géométrie de la voie.

### **Module 4 : Maintenance des ADV / 70h**

Réaliser la surveillance et la maintenance des ADV : joints revu conformité.

### **Module 5: Utilisation des IS / 35h**

Intervenir, en tant que mainteneur de la voie, sur les installations de sécurité selon son périmètre de responsabilité.

## **Evaluations**

### **Semaine fin de parcours**

La dernière semaine du parcours est dédiée soit:

- A des révisions majoritairement pratiques ; si des évaluations par TSAE au fil de chaque module ont eu lieu.
- A une semaine d'évaluation si le client a choisi de ne pas demander de TSAE à chaque module de formation.